



*Communiqué de presse
Paris, le 10 janvier 2017*

La préfecture de région d'Île-de-France, lauréate du programme d'investissements d'avenir pour son projet collaboratif « SYNAPS »

Dans le cadre de l'appel à projets « *Communautés professionnelles territoriales : nouveaux usages collaboratifs* » du Programme des investissements d'avenir (PIA), le comité de pilotage du Programme des investissements d'avenir a accordé une subvention de 200 000 euros à la préfecture de région pour la mise en œuvre du projet SYNAPS.

« Le monde change, le monde bouge, nos institutions doivent s'adapter pour évoluer au même rythme, grâce à SYNAPS, les services de la préfecture d'Île-de-France vont pouvoir travailler en totale collaboration pour mieux s'adapter et répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens. Je suis satisfait que le PIA ait choisi de soutenir ce programme qui contribue à la modernité de l'État » a souligné Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

SYNAPS, un projet collaboratif pour s'adapter au nouveau contexte institutionnel

La réforme territoriale organisée par les lois MAPTAM et NOTRe, l'émergence de la Métropole du Grand Paris, ainsi que le Plan préfectures nouvelle génération, impactent l'articulation, les relations et les méthodes de travail des services publics en Île-de-France.

Afin d'adapter à ce nouveau contexte, la conception et la conduite opérationnelle des projets de l'État, la préfecture de région d'Île-de-France souhaite moderniser les méthodes de travail des services publics, en développant un nouvel outil collaboratif dédié, au travers du projet « SYNAPS » (Système numérique d'analyse et de partage entre services).

SYNAPS sera développé par le cabinet du préfet, sur 18 mois, tout au long de l'année 2017 et du premier semestre 2018.

Simplifier, fluidifier, coopérer, décroisonner : les objectifs de SYNAPS

En favorisant des partenariats plus simples, plus rapides, plus transverses, SYNAPS fait écho à la priorité de l'État de décroisonner l'ensemble de ses services, de créer une ouverture vers

les partenaires extérieurs et de moderniser la mise en œuvre des politiques publiques déclinées sur le territoire.

Un outil numérique sera spécifiquement conçu afin que, les projets de l'État fassent l'objet d'un développement interministériel renforcé et d'une mutualisation accrue des outils logiciels nécessaires.

En élargissant la diffusion de l'information publique, en renforçant la coopération, SYNAPS permettra d'animer les communautés professionnelles et de projets qui seront réunies, pour concentrer les énergies, raccourcir les délais, coproduire, et mettre en œuvre en totale concertation les politiques publiques en Île-de-France.

Pleinement inscrit dans la dynamique de modernisation de l'État en Île-de-France, la préfecture de région confirme ainsi sa place au cœur du jeu institutionnel et de l'animation de réseaux, au service des administrés, avec l'ensemble des services déconcentrés de l'État dans la région.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>